

Influx

Le mag

LE MAGAZINE DU MEDEF
ARTOIS | CÔTE D'OPALE | DOUAISIS
FLANDRE AUDOMAROIS | LILLE
MÉTROPOLE | SAMBRE AVESNOIS

P.03 ÉDITO

Yann Orpin,
cap sur l'IA !

P.10 DÉCRYPTAGE

Manuel Davy,
Président de
la Cité de l'IA

P.15 INSPIRATIONS

IA : une rupture
à apprivoiser



IA Summit Lille
1^{er} juillet 2025
www.cite-ia-summit.fr

CITÉ
DE L'
IA
SUMMIT
LILLE
1^{er} JUILLET 2025

Formez vos collaborateurs à l'utilisation de *l'intelligence artificielle* à l'Université de Lille

—
formationpro@univ-lille.fr
Tél. 03 62 26 87 52



Soutenez le développement de Lilagora,
le réseau professionnel de l'Université de Lille
avec votre taxe d'apprentissage.



lilagora
Le réseau professionnel
de l'Université de Lille

ULL Université
de Lille

04. EN BRÈVES.

- 04•** MACMIA : former les talents IA pour l'industrie et les métiers d'avenir
- 05•** L'apprentissage dans le supérieur : un levier stratégique pour les entreprises

06. L'INVITÉ.

Gilles Babinet, Co-président du Conseil national du numérique

10. DÉCRYPTAGE.

Manuel Davy, Président de la Cité de l'IA

15. INSPIRATIONS.

- 16•** Claranet
Projet IA en entreprise : sécuriser, cadrer, transformer !
- 20•** Avec l'IA, Boulanger s'équipe pour l'avenir
- 22•** Kiabi, entre volontarisme et pragmatisme

25. PAROLE DE MANDATAIRE.

Alexandre Romi, Administrateur à l'URSSAF Nord-Pas-de-Calais

27. PAROLE D'EXPERT.

Sophie Benard, Juriste
Quai des Entreprises / MEDEF Côte d'Opale

28. PORTRAIT.

Caroline Roussel, l'école au cœur

30. ILS NOUS ONT REJOINTS

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Arnaud LEFORT / **RÉDACTEURS EN CHEF** : Arnaud COUSIN et Marion SIGIER / **RÉDACTION ET COORDINATION** : Anne DIRADOURIAN et Sonia CHAYBOUTI / **MAQUETTE ORIGINALE** : Cithéa. / **CONCEPTION GRAPHIQUE, RÉALISATION, MISE EN PAGE ET RÉGIE PUBLICITAIRE** : Cithéa.

178, quai Louis Blériot. 75016 Paris - 01 53 92 09 00 - contact@cithea.com - www.cithea.com / **PUBLICITÉ** : Vous souhaitez figurer dans la prochaine édition ? Cithéa. - Votre contact communication : Solenne DIRRIG - 01 53 92 09 00 / **IMPRESSION** : Imprimerie Jean-Bernard / **DÉPÔT LÉGAL** : 3^e trimestre 2025

Le journal n'est en aucun cas responsable des photos, des textes et illustrations qui lui sont adressés. La société Cithéa ne saurait être tenue responsable pour toute erreur ou omission dans les textes et illustrations du journal. Les informations contenues dans cet ouvrage sont données à titre indicatif et ne sauraient engager la responsabilité de Cithéa. Cithéa remercie toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de cet ouvrage, sans qui il n'aurait pu voir le jour.

CAP SUR**L'IA !**

Il y a six ans, avec la création de la Cité de l'IA, le MEDEF Lille Métropole faisait le pari d'accompagner les entreprises des Hauts-de-France sur le chemin de l'IA. Aujourd'hui, elles sont plus matures, certaines expérimentent, d'autres accélèrent. Mais toutes s'interrogent : que faire de cet « or noir » que sont les données ? Et comment s'emparer de l'intelligence artificielle avec pertinence, pragmatisme et efficacité ?

Le 1^{er} juillet, un nouvel événement prend le relais de notre Université des entrepreneurs : l'IA summit. Il incarne une ambition : faire de Lille le point de convergence national des experts de l'IA. Après InCyber, notre métropole confirme son rôle moteur sur ce sujet stratégique. Car face à la concurrence américaine, chinoise, israélienne ou indienne, l'Europe doit tracer sa voie : celle d'une IA sobre, responsable, créatrice de valeur et d'emplois.



YANN ORPIN, PRÉSIDENT DU MEDEF LILLE MÉTROPOLE

D'après les prévisions, le secteur mondial de l'IA pourrait dépasser les 500 milliards de dollars de chiffre d'affaires d'ici 2028, soit une multiplication par quatre par rapport à la taille du marché estimée en 2023. Loin du buzz technologique, l'IA demande du temps, du bon sens, une vision à long terme. Et surtout, un vrai effort de pédagogie. Non, l'IA ne vise pas à remplacer les femmes et les hommes mais à alléger les micro-tâches, souvent les plus ingrates et les plus énergivores, à renforcer l'attractivité des métiers, à redonner du sens au travail. Encore faut-il le dire, l'expliquer, le montrer. Ce premier IA Summit s'adresse à toutes les entreprises, petites et grandes. Car l'IA n'est pas réservée aux géants du numérique : il y a autant de cas d'usage que d'entreprises. À nous de les faire émerger, en accompagnant les pionniers comme les curieux, les experts comme les néophytes.

Dirigeants, l'IA n'est pas une menace, c'est une opportunité. À vous de la saisir. Nous sommes là pour vous accompagner.

Loin du buzz technologique, l'IA demande du temps, du bon sens, une vision à long terme. Et surtout, un vrai effort de pédagogie.

MACMIA : FORMER LES TALENTS IA POUR L'INDUSTRIE ET LES MÉTIERS D'AVENIR

Le projet MACMIA (Massification des Compétences et Métiers de l'IA), lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et Métiers d'Avenir » du plan France 2030, vise à structurer une filière de formation innovante en intelligence artificielle. Porté par l'Institut Mines-Télécom (IMT), en partenariat avec l'ESIGELEC, l'Université de Technologie de Troyes (UTT) et plusieurs Campus des Métiers et des Qualifications d'Excellence (CMQE), le projet bénéficie d'un financement de 5,9 millions d'euros.

MACMIA ambitionne de former des techniciens, ingénieurs et managers dotés d'une double compétence en IA et dans des domaines stratégiques tels que l'industrie du futur, la santé et la mobilité intelligente. Le projet s'appuie sur un réseau de partenaires académiques et économiques (parmi lesquels la Cité de l'IA), répartis sur huit régions françaises. Il propose des formations allant de Bac+3 à Bac+8, incluant des programmes de sensibilisation dès le lycée et des offres de formation continue pour les professionnels.

En plaçant l'humain au cœur de la transformation numérique, MACMIA contribue activement à la souveraineté numérique de la France.

Pour co-construire le référentiel de compétences et des programmes de formation en adéquation avec les besoins réels et les attentes fortes du terrain, **nous vous invitons à répondre à ce questionnaire via le QR code :**



Opération soutenue par l'État dans le cadre de l'AMI « Compétences et Métiers d'Avenir » du Programme France 2030, opéré par la Caisse des Dépôts.

L'UNIVERSITÉ DE LILLE PRIMÉE POUR LA 3^e ANNÉE CONSÉCUTIVE AUX ALUMNFORCE AWARDS



De gauche à droite : Éric Mielke*, Baptiste Massot**, Mathias Depretz*, Frédéric Blanc**
(*Université de Lille ; **Société Mévia-Alumnforce)

Pour la troisième année consécutive, l'Université de Lille a été distinguée lors des AlumnForce Awards 2025, remportant le trophée du meilleur Career Center dans la catégorie « Insertion et accompagnement professionnels » pour les réseaux de moins de 100 000 membres. Cette reconnaissance salue l'impact de Lilagora, le réseau professionnel de l'université, qui facilite le recrutement de talents issus de l'établissement et renforce les liens entre étudiants, alumni et acteurs socio-économiques.

Avec ses fonctionnalités telles que jobboard, CVthèque, annuaire et communautés thématiques, Lilagora est devenu un outil incontournable pour l'insertion professionnelle dans la région des Hauts-de-France et au-delà. Déjà primé à cinq reprises depuis sa création, le réseau poursuit son développement, notamment à l'international avec la communauté ULIAN dédiée aux alumni internationaux.

L'APPRENTISSAGE DANS LE SUPÉRIEUR : UN LEVIER STRATÉGIQUE POUR LES ENTREPRISES

A l'occasion d'une conférence de presse organisée avec Formasup Hauts-de-France, l'APEC Hauts-de-France et le Clubster École-Entreprise, le MEDEF Hauts-de-France a réaffirmé l'importance de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur.

Un message fort a été porté : l'apprentissage est un levier essentiel pour l'insertion professionnelle, l'égalité des chances et la compétitivité des entreprises.



Dans un contexte économique incertain, les acteurs alertent sur la baisse des aides publiques, qui freine une dynamique pourtant prometteuse.

Pour les entreprises, l'apprentissage n'est pas un coût, mais un investissement stratégique pour préparer l'avenir.

Pour soutenir concrètement l'apprentissage
et contribuer à l'avenir des jeunes talents
de votre région, versez votre taxe
d'apprentissage à l'ADREE : asso-adree.fr

De gauche à droite :

Élodie Staudt, Responsable RH, LMD France, **Anne de Solène**, **Olivier Tommasini**, Président FORMASUP Hauts-de-France, **Grégoire Dacheux**, Vice-Président de l'APEC Hauts-de-France, **Philippe Lorban**, Président du MEDEF Hauts-de-France, **Frédéric Sauvage**, Directeur FORMASUP Hauts-de-France, **Arnaud Lefort**, Président du Clubster École-Entreprise.

Quelques repères

61 686
contrats d'apprentissage
dans les Hauts-de-France

Plus de
15 000
via Formasup, CFA
du supérieur

Près de
20 %
des étudiants français sont
apprentis dans le supérieur



En savoir plus
Communiqué de Presse

IMT NORD EUROPE ÉCLAIRE LES ENJEUX GÉOPOLITIQUES LORS DE LA SOIREE DE LA CONNAISSANCE

Le 3 avril 2025, IMT Nord Europe a accueilli la Soirée de la Connaissance sur le thème « *Un monde en ébullition : comprendre les dynamiques géopolitiques actuelles* ».



Les organisateurs de la soirée (MEDEF Douaisis, IMT Nord Europe, Lions Club Douai Gayant) entourant le Général Alain Véron après sa conférence.

Organisée avec le Lions Club Douai Gayant et le MEDEF Douaisis, cette conférence-débat animée par le général de corps aérien Alain Véron a rassemblé un large public à Douai. L'événement visait à sensibiliser aux enjeux géopolitiques contemporains tout en soutenant la lutte contre la précarité étudiante. Cette initiative illustre l'engagement d'IMT Nord Europe pour une diffusion accessible du savoir et une action solidaire au cœur de son territoire.

Entrepreneur du numérique et expert reconnu, Gilles Babinet co-préside le Conseil national du numérique (CNNum). Il décrypte les promesses et les limites de l'intelligence artificielle pour les entreprises et les économies européennes. Si l'IA constitue selon lui une rupture anthropologique majeure, ses effets économiques, comme ses risques, se déployeront sur le temps long. D'où l'urgence, pour les entreprises, d'agir avec méthode et lucidité.

À PROPOS DE Gilles Babinet

- **Entrepreneur autodidacte:** il a créé une dizaine d'entreprises dans des secteurs aussi variés que le conseil (Laitao, Absolut), le bâtiment (Escalade Industrie), la musique mobile (Musiwave), la co-création (eYeka), les outils décisionnels (Captain Dash), etc.
- **Membre du Comité intelligence artificielle générative** depuis septembre 2023, il a participé à l'élaboration du rapport remis au Président de la République.
- **Digital Champion de la France** auprès de la Commission européenne depuis juillet 2012.
- **Coprésident du Conseil national du numérique** depuis février 2021.
- **Enseignant** à HEC et à Sciences Po.
- **Fellow en charge du numérique** durant 10 ans à l'Institut Montaigne.
- **Auteur de plusieurs ouvrages** parmi lesquels: « Comment les hippies, Dieu et la science ont inventé internet ? » et « Green IA – L'intelligence artificielle au service du climat ».



GILLES BABINET

**CO-PRÉSIDENT DU CONSEIL
NATIONAL DU NUMÉRIQUE**

**« CE QUE NOUS VIVONS AVEC L'IA,
C'EST UNE TRANSITION,
PAS ENCORE UNE RÉVOLUTION »**

L'irruption de l'IA constitue-t-elle une rupture inédite dans l'histoire des révolutions industrielles ?
L'IA marque sans doute une rupture anthropologique majeure, mais il ne faut pas oublier que les deux derniers siècles ont eux aussi été traversés par des bouleversements profonds. Ce qui rend l'IA si singulière, c'est qu'elle remet en cause la notion de singularité humaine. C'est assez fou. Mais attention à ne pas se laisser emporter par des projections à court terme: ce que nous observons aujourd'hui n'est encore que peu de choses. Si l'évolution devait s'arrêter là, ce serait presque un non-événement. Or tout indique que nous allons continuer d'accélérer. Les impacts réels de l'IA se feront vraisemblablement sentir à l'échelle d'une génération.

Les entreprises françaises et européennes ont-elles pris la mesure de cette transformation ? Quels leviers doivent-elles actionner pour gagner en souveraineté face aux géants américains et chinois ?

Pour l'instant, les entreprises conservent globalement leurs modes opératoires, en remplaçant simplement quelques postes par de l'IA. Mais l'enjeu est bien plus vaste: il s'agira demain de repenser en profondeur les systèmes de production, avec des systèmes d'information radicalement nouveaux, une élimination des silos, etc. Nous en sommes encore très loin. C'est cette transformation structurelle qui portera les véritables gains de productivité. Certes, la France accuse un retard, mais il reste contenu, notamment dans l'économie traditionnelle. Les États-Unis et la Chine disposent de plateformes plus avancées. De notre côté, à part Mistral, nous avons peu d'acteurs de référence, et notre appareil productif est un peu en retrait. Le vrai indicateur à suivre, c'est la productivité agrégée qui dépendra surtout de facteurs exogènes ou techniques.



En cherchant à encadrer très tôt le développement de l'IA, l'Europe crée une asymétrie avec des acteurs qui, eux, vont beaucoup plus vite. Ce retard sera difficile à rattraper.

L'INVITÉ

GILLES BBINET

Un cadre juridique européen

- Le règlement européen sur l'intelligence artificielle (EU AI Act) est paru au Journal officiel de l'Union européenne du 12 juillet 2024.
- C'est le 1^{er} acte législatif sur l'IA.
- Il établit notamment:
 - des règles harmonisées concernant la mise sur le marché, la mise en service et l'utilisation de systèmes d'IA dans l'UE;
 - l'interdiction de certaines pratiques;
 - des exigences spécifiques applicables aux systèmes d'IA à haut risque;
 - des mesures visant à soutenir l'innovation, particulièrement pour les petites et moyennes entreprises (PME).
- Il sera pleinement applicable à partir du 2 août 2026.

Quelles sont, selon vous, les principales opportunités économiques ouvertes par l'IA ? Et à l'inverse, les risques à surveiller ?

Les cas d'usage émergent chaque jour. Mais les opportunités les plus évidentes, aujourd'hui, concernent l'automatisation des processus métier et la gestion administrative. Les entreprises croulent sous les obligations réglementaires : l'IA permettra d'y voir plus clair, d'automatiser et de gagner en efficacité. Cela dit, la complexité réglementaire va probablement continuer de croître en parallèle. Autre levier prometteur : la supply chain, de la gestion des stocks à l'optimisation des livraisons. Le « prédictive procurement » permet déjà d'automatiser des tâches chronophages à faible valeur ajoutée. À terme, cela générera des gains de productivité majeurs. La plupart des économistes évoquent 2030 comme horizon d'observation des effets de l'IA à l'échelle macroéconomique. Cela laisse aux entreprises le temps de se préparer de façon stratégique. Car attention : certaines se précipitent aujourd'hui sans réelle réflexion. L'IA présente quatre grands risques qu'il ne faut pas sous-estimer : la fraude, la cybersécurité, la déstabilisation politique (manipulation de l'information, des élections), et enfin les scénarios de rupture plus radicaux, de type « IA contre l'humanité ». J'ajouterais un cinquième risque : le déclassement productif. Ce n'est pas propre à l'IA, mais il faut le rappeler : les Chinois intègrent l'IA à tous les étages de leur système productif, notamment dans l'automobile. Pendant ce temps, les entreprises européennes n'ont même pas besoin d'IA pour se retrouver à la traîne...

Que pensez-vous du règlement européen sur l'IA ? Est-il trop contraignant ou nécessaire ?

L'AI Act s'inscrit dans un contexte géopolitique, et dans ce cadre, je pense qu'il constitue une erreur. En cherchant à encadrer très tôt le développement de l'IA, l'Europe crée une asymétrie avec des acteurs qui, eux, vont beaucoup plus vite. Ce retard sera difficile à rattraper. Pour bien faire, il aurait fallu que ce type de régulation soit adopté conjointement avec les États-Unis et la Chine. La position maximaliste de l'Europe me semble donc problématique. Ce texte risque de freiner l'innovation, notamment parce qu'il arrive trop tôt. Il est contraignant, et toutes les entreprises concernées le disent. Aujourd'hui, les freins majeurs ne sont pas réglementaires, mais économiques : l'intégration insuffisante des marchés européens, la difficulté d'accès aux capitaux, le coût élevé de l'innovation.

La plupart des économistes évoquent 2030 comme horizon d'observation des effets de l'IA à l'échelle macroéconomique. Cela laisse aux entreprises le temps de se préparer de façon stratégique.

L'IA génère beaucoup d'inquiétudes. Sont-elles justifiées ? Y a-t-il un risque de fracture sociale ou générationnelle ?

Nous vivons une forme de crise morale : perte de sens, absence de projet collectif, etc. Il suffit de voir le paysage politique : une génération refuse de passer la main, pendant qu'une autre peine à formuler une vision claire de la société qu'elle veut bâtrir. En réalité, tout dépendra de la vitesse de diffusion de la technologie. L'Europe est confrontée à une population active vieillissante, avec une faible élasticité à la formation, ce qui ne joue pas en sa faveur. Les Américains, eux, ont une culture de l'innovation plus ancrée. Et la Chine ou l'Inde peuvent s'appuyer sur une population jeune, adaptable et avide de formation. À ce jour, toutes les IA sont encore basées sur des modèles supervisés. L'objectif est d'atteindre des modèles non supervisés, capables d'apprendre seuls. C'est à ce moment-là que les gains de productivité deviendront réellement massifs. Mais nous en sommes encore loin.

Quel conseil donneriez-vous à un dirigeant qui souhaite engager son entreprise dans l'IA ?

Il est temps d'y aller mais avec discernement. L'approche doit être pragmatique, adaptée à la taille et à la nature de l'entreprise. Ce que nous vivons, ce n'est pas encore une révolution, mais une phase de transition. À terme, l'IA deviendra autonome, capable de gérer des systèmes complexes. En attendant, il faut avancer avec méthode, sans précipitation, mais sans trop tarder non plus.

IA et entreprises : l'INSA Hauts-de-France conjugue performance et impact sociétal

Situé à Valenciennes sur le campus de l'UPHF, l'INSA Hauts-de-France propose des formations d'ingénieurs et universitaires en sciences et techniques, dont des modules visant à initier les futurs diplômés aux fondamentaux de l'IA dans un contexte professionnel.

© Samuel Dhote



Rencontre avec Damien Trentesaux, professeur des universités en automatique et génie industriel et René Mandiau, professeur des universités en informatique.

QUELS TYPES DE FORMATIONS PROPOSEZ-VOUS ?

René Mandiau : « Dans le domaine informatique, nous proposons des enseignements spécifiques en IA et en machine learning. Nous apprenons aux étudiants les modèles et les algorithmes, et des applications typiques, etc. Nous prenons aussi en compte d'autres aspects liés à l'utilisation des données réelles, des contraintes sur la manipulation des données. Nous essayons le plus possible de donner à nos étudiants des exercices qui correspondent à des applications qu'ils peuvent retrouver dans le monde industriel ».

QUELLES COLLABORATIONS MENEZ-VOUS AVEC LES ENTREPRISES ?

Damien Trentesaux : « Nous menons beaucoup de collaboration à différents niveaux, que ce soit sur l'IA ou sur d'autres sujets. L'une de nos particularités, c'est de proposer des stages de très longue durée à l'école, ce qui permet de former des ingénieurs rapidement opérationnels sur le terrain. Nous accueillons également des professionnels qui interviennent dans nos formations IA ou en génie industriel. Ce qui est intéressant, c'est qu'ils viennent avec des situations concrètes et des méthodes de résolution industrielles. Nous avons aussi la possibilité de mettre en place des thèses de doctorat avec des partenaires industriels, notamment avec Toyota, pour par exemple optimiser les processus de maintenance industrielle en utilisant l'IA ».

DANS QUELS AUTRES DOMAINES COLLABOREZ-VOUS ?

René Mandiau : « Dans le volet recherche et IA, nous travaillons beaucoup dans le domaine du transport, à travers, par exemple, des collaborations récurrentes avec Alstom ou la SNCF. En informatique, nous proposons une formation en cybersécurité, domaine qui touche beaucoup le monde de l'entreprise actuellement ».

QUEL EST L'OBJECTIF PREMIER DE TOUTES CES COLLABORATIONS ?

Damien Trentesaux : « C'est d'avoir des ingénieurs prêts à l'emploi qui puissent être embauchés très rapidement. Quand nos élèves ingénieurs arrivent sur le marché du travail, il faut qu'ils aient conscience de tous les enjeux auxquels sont confrontées aujourd'hui les entreprises ».





MANUEL DAVY,

PRÉSIDENT DE LA CITÉ DE L'IA

« L'IA N'EST PAS UN PROJET TECH, C'EST UN PROJET DE TRANSFORMATION DES FAÇONS DE TRAVAILLER »

Manuel Davy, président de la Cité de l'IA et CEO de Vekia, est ingénieur et chercheur en intelligence artificielle.

À la croisée du monde scientifique et de l'entreprise, il accompagne les dirigeants dans l'appropriation concrète de l'IA, loin des fantasmes et au plus près des usages. Il revient ici sur le niveau de maturité des entreprises françaises, les bons réflexes à adopter et les perspectives à anticiper.

« L'IA est à la portée de toutes les entreprises, même les plus petites. D'ailleurs, 90 % d'entre elles utilisent déjà des outils gratuits... sans toujours le savoir. »

Où en sont vraiment les entreprises françaises face à l'IA ?
La maturité des entreprises françaises a nettement progressé ces 18 derniers mois. Plusieurs facteurs l'expliquent : l'usage des robots conversationnels par les salariés qui, forcément, interpellent leurs managers et dirigeants ; l'accès facilité à la connaissance et aux ressources de formation, comme le programme « IA Booster France 2030 ». La sensibilisation a fait un bond. Dans les Hauts-de-France, les entreprises s'inquiètent, à juste titre, de leur compétitivité face aux acteurs américains et chinois. Le rythme effréné de l'innovation alimente ce sentiment de retard. Le phénomène de « shadow AI » - l'usage non encadré d'outils IA par les collaborateurs - accentue parfois cette impression. Mais il me semble que notre région est plutôt en avance, en France comme en Europe. Le plus important, c'est de se mettre en mouvement : comprendre ce que l'IA peut apporter et se sentir en sécurité pour expérimenter.

Comment intégrer concrètement l'IA quand on est une TPE, une PME ou une ETI ?
L'IA est à la portée de toutes les entreprises, même les plus petites. D'ailleurs, 90 % d'entre elles utilisent déjà des outils gratuits... sans toujours le savoir. Mais attention : sans cadre, l'IA peut se développer de manière anarchique, avec trois risques majeurs. D'abord, la fuite de données sensibles via une mauvaise utilisation des IA génératives. Ensuite, la perte de compétences : si l'on s'en remet trop à la machine, on désapprend. Enfin, le risque d'erreurs : toute IA en produit, et il faut le savoir pour ne pas les banaliser. Interdire l'IA ? C'est ignorer une réalité sociétale. Tout autoriser ? C'est prendre des risques. La seule voie raisonnable est donc d'organiser l'usage de l'IA de manière structurée, en y impliquant très tôt les collaborateurs.

Par qui se faire accompagner pour prendre le virage de l'IA en toute sécurité ?

Depuis 2019, la Cité de l'IA joue un rôle de facilitateur. Notre mission: clarifier, former, mettre en relation. Après une première phase de sensibilisation, nous avons recentré notre offre début 2025 sur l'accompagnement opérationnel. Nous proposons des diagnostics express de deux heures, des formations Comex, des clubs métiers thématiques, des journées interentreprises, des learning expeditions... Et bien sûr, notre premier IA Summit organisé ce 1^{er} juillet à Lille. L'idée, c'est de créer des espaces pour rencontrer les bons experts, partager entre pairs et avancer concrètement.

Qui doit porter cette transformation dans l'entreprise ?

Nous venons de lancer, avec l'IÉSEG, un programme certifiant pour former les leaders Data et IA. L'objectif: renforcer leur leadership et leur donner les clés pour embarquer toutes les directions de l'entreprise. C'est la capacité à faire changer l'entreprise qui est en jeu ici. L'IA ce n'est pas un projet tech, c'est un projet de transformation des façons de travailler. Et pour que cela fonctionne, il faut impliquer les équipes dès le départ. Je n'aime pas l'expression « *conduite du changement* » car elle révèle souvent une mauvaise gestion de l'innovation. Une innovation bien menée embarque tout le monde naturellement. Il faut rassurer, donner du sens... et du plaisir.



Tour de France de l'IA
MEDEF- NUMEUM - 15 novembre
à La Cité des Échanges

Pourquoi s'engagent-ils ?

Pierre-Louis Bescond

Head of Data & Advanced Analytics
chez Roquette



« Fidèle à son ancrage territorial ainsi qu'à ses valeurs d'anticipation et d'excellence, le groupe Roquette est fier de pouvoir apporter sa contribution à la Cité de l'IA. Nous mettons à disposition notre expertise dans le domaine de l'intelligence artificielle afin de contribuer à cet écosystème foisonnant et riche de promesses, et ainsi faire de notre région un fleuron ».

Mathieu Clément-Ziza

Data strategy, Data&Tech Factory
Director chez Lesaffre



« Lesaffre a engagé un vaste programme de transformation data et digitale, dans lequel l'intelligence artificielle joue un rôle central. Notre engagement au sein de la Cité de l'IA nous permet d'accélérer cette dynamique tout en renforçant notre rayonnement dans notre bassin d'emploi historique. À titre personnel, cela me permet d'échanger avec mes pairs, de mieux comprendre les tendances émergentes au sein des entreprises, et de m'engager localement sur un sujet dont je suis persuadé qu'il peut impacter positivement la société et le tissu économique ».

À PROPOS DE la Cité de l'IA

Fondée en 2019 à l'initiative du MEDEF Lille Métropole, la Cité de l'IA s'impose aujourd'hui comme un acteur central de l'écosystème de l'intelligence artificielle en région Hauts-de-France. Véritable hub d'innovation et de collaboration, elle fédère une communauté d'experts et de fournisseurs de solutions IA, engagés dans la transformation numérique des entreprises.

Sa mission ? Créer des passerelles entre les besoins concrets des entreprises et les expertises technologiques disponibles sur le territoire. En facilitant les synergies entre offreurs et utilisateurs de l'IA, la Cité de l'IA dynamise l'adoption de ces technologies au service de la performance, de la compétitivité et de l'innovation.

Découvrez notre communauté d'experts IA :



En chiffres

150 membres actifs

20 événements / an

2 000 entreprises accompagnées depuis sa création

1 podcast réunissant

+ de 50 000 écoutes
www.iahdf.org/podcast

1 baromètre régional IA



Des exemples concrets d'usage de l'IA dans la région ?
L'IA générative, visible et accessible du grand public, a déjà séduit de nombreuses entreprises. Un cabinet de géomètre l'utilise pour rédiger automatiquement ses rapports d'expertise à partir des relevés terrain. Résultat : un gain de temps et un meilleur service au client. Une entreprise de formation prépare ses contenus pédagogiques ou ses QCM de e-learning grâce à l'IA. Un call center s'appuie sur l'IA pour orienter plus vite les demandes des clients vers les bons interlocuteurs, à condition de limiter à deux interactions maximum avant un contact humain.

Mais il existe aussi des usages plus spécifiques, dans l'industrie notamment : réglages optimisés des chaînes de production pour réduire jusqu'à 25 % la consommation d'énergie, maintenance prédictive de l'outil de production, etc. Un exemple parmi d'autres : la solution de gestion de stocks développée par Vekia pour Leroy Merlin a permis d'économiser 80 millions d'euros en 2012... tout en améliorant la satisfaction client.

Et demain ? Quelles ruptures faut-il anticiper ?

La prospective en IA est un exercice risqué : le progrès technologique ne suit jamais une ligne droite. L'IA ne deviendra vraiment puissante qu'en étant très spécialisée. D'ici là, on continuera à exploiter - voire surexploré - les technologies actuelles. Le défi immédiat, c'est de réduire la consommation énergétique des systèmes d'IA, car l'impact environnemental est un vrai sujet. L'IA en tant que telle n'est pas une révolution. La vraie révolution, on l'attend encore, peut-être demain, peut-être dans une autre génération. D'ici là, gardons la tête froide. L'idée d'une IA plus intelligente que l'homme, capable de nous dominer, relève de la science-fiction et ne repose sur aucun fondement scientifique. Déjà au 18^e siècle, des automates, et notamment des petits objets perfectionnés issus de l'horlogerie capables d'écrire une phrase à la plume, faisaient naître des peurs similaires. Comme toute technologie, l'IA doit être encadrée : avec des règles, des normes, un cadre. Ni plus, ni moins. Comme on l'a fait par exemple pour... la trottinette électrique !

La Cité de l'IA propose une offre globale pour guider les entreprises dans leur appropriation de l'intelligence artificielle, selon leur degré de maturité :

DEMYST'IA : pour comprendre les enjeux de l'IA et sensibiliser les équipes (matinales, podcasts, diagnostics...).

IMPULS'IA : pour initier une démarche IA concrète via des ateliers, journées thématiques et clubs métiers.

THINK'IA : pour anticiper les usages futurs et nourrir une vision stratégique, à travers des parcours apprenants et des découvertes de lieux innovants.

En savoir plus :
www.iahdf.org/services



CRISTAL explore les tendances actuelles de la recherche en intelligence artificielle.



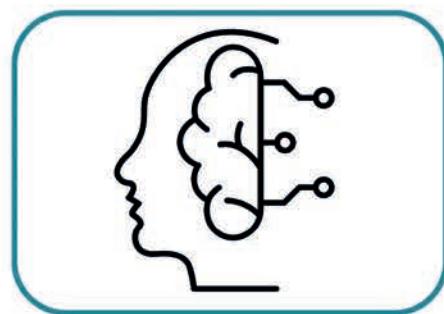
Le 1^{er} juillet aura lieu la Cité de l'IA Summit, un rendez-vous soutenu par l'Université de Lille. **Rencontre avec Clarisse Dhaenens, directrice de CRISTAL et Émilie Kaufmann, chargée de recherche à CRISTAL qui a obtenu l'an dernier la médaille de bronze du CNRS.**

POUVEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER CRISTAL ?

Clarisse Dhaenens : « CRISTAL (Centre de Recherche en Informatique, Signal et Automatique de Lille) est une unité mixte de recherche qui regroupe des chercheurs et des enseignants chercheurs de l'Université de Lille, de Centrale Lille, du CNRS, et du centre Inria de l'Université de Lille. Couvrant de nombreuses thématiques des sciences du numérique des plus fondamentales aux plus appliquées, elle compte 31 équipes de recherche, dont certaines autour de l'IA ».

POUVEZ-VOUS NOUS EN DIRE PLUS ?

Clarisse Dhaenens : « En IA, CRISTAL étudie les fondements théoriques et les applications d'algorithmes d'apprentissage, de prise de décision séquentielle dans l'incertain, d'architectures neuromorphiques et de systèmes multi-agents pour la simulation de systèmes complexes. Ces recherches explorent des concepts variés : acceptabilité, explicabilité, vie privée, équité, décentralisation, sécurité multimédia... De plus, l'IA étant particulièrement concernée par l'aspect de sobriété numérique, nous menons des recherches dans ce domaine pour essayer de rendre les algorithmes moins



gourmands tout en étant aussi efficaces. Et puis à l'inverse, nous menons des recherches sur la contribution de l'IA à la science, par exemple la science de l'environnement. »

SUR QUELS DOMAINES PORTENT VOS RECHERCHES ?

Émilie Kaufmann : « Dans l'équipe SCOOL (sequential continual online learning), je travaille sur des algorithmes de prise de décision dans un contexte séquentiel. Un champ d'application typique est celui de l'optimisation de navigateurs internet, quelle publicité montre votre navigateur, etc. Avec mes collègues, nous travaillons sur des applications moins standards, notamment en agroécologie, sur la recommandation de pratiques agricoles, ou dans le domaine de la santé. Ces modèles de prise de décision séquentielle pourraient être utilisés notamment pour optimiser le développement de médicaments et d'essais cliniques ».

ET D'UN POINT DE VUE PLUS PERSONNEL ?

Émilie Kaufmann : « J'ai beaucoup travaillé sur la caractérisation de la complexité des problèmes dit «d'exploration pure» dans les modèles de bandit à plusieurs bras, où il s'agit d'échantillonner de manière adaptative différentes distributions de sorte à trouver par exemple celle ayant la meilleure moyenne. Nous avons proposé des algorithmes optimaux lorsqu'on veut faire cette identification avec une erreur très faible, et nous avons ensuite cherché à améliorer leur coût computationnel. Mes travaux théoriques qui ont été récompensés par la médaille de bronze du CNRS étaient liés au fait d'avoir des algorithmes optimaux pour ce genre de problème. »





CES ÉCOLES QUI FORMENT LES FUTURS EXPERTS DE L'IA

Fondées respectivement en 1961 et 2014, les écoles EPSI (ingénierie informatique) et WIS (métiers du digital) attirent de plus en plus de jeunes qui souhaitent se former à l'intelligence artificielle. Frédéric Daumont, directeur des campus, revient sur ce virage stratégique et sur l'intégration de l'IA au cœur de la pédagogie et des relations entreprises.



Comment intégrez-vous l'IA dans vos parcours de formation ?

L'intelligence artificielle est pleinement intégrée à nos parcours pédagogiques depuis trois ans, notamment grâce à l'obtention de certifications dédiées inscrites au RNCP. A l'EPSI, nos élèves peuvent suivre un Bachelor dédié au développement de l'IA pour apprendre à concevoir des solutions intelligentes et répondre à des problématiques rencontrées en entreprise. Ce fil rouge se poursuit jusqu'au niveau Mastère autour

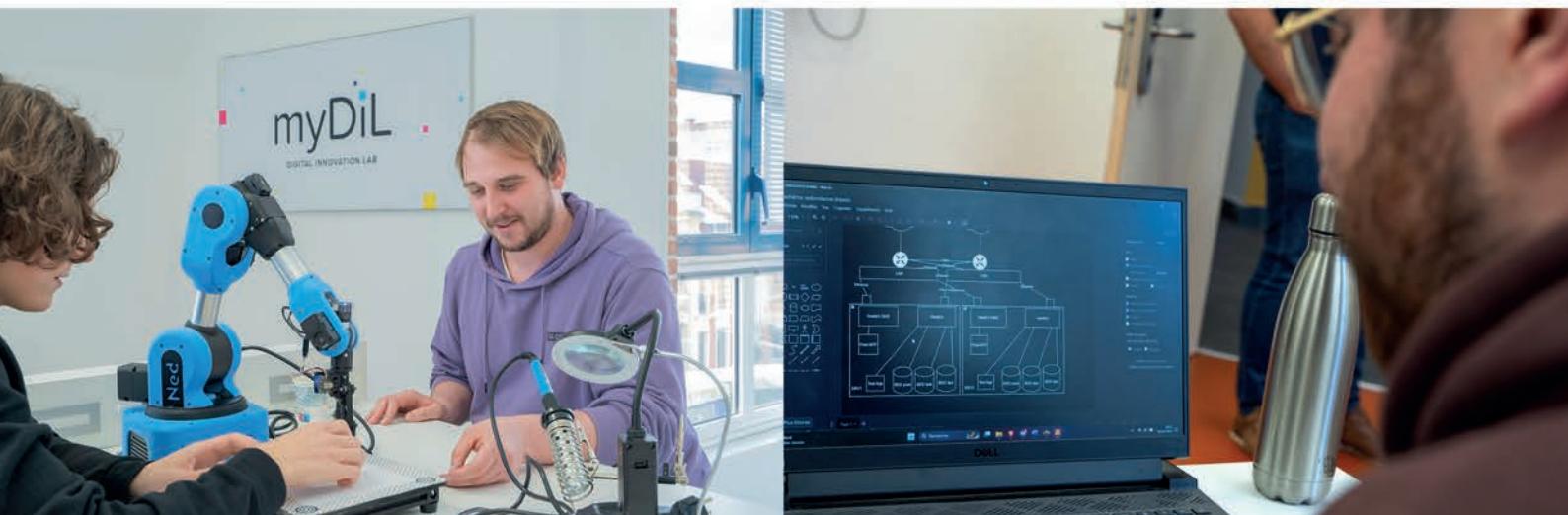
de l'ingénierie de données, la conduite de projets IA et la cybersécurité. Côté WIS, les élèves se concentrent sur l'implantation et l'usage de ces outils dans les métiers du digital. L'enjeu est de parvenir à accompagner les entreprises dans cette transition numérique en formant des experts capables de trouver des solutions concrètes (stratégie, gestion de données, prises de décisions...).

Quels rôles jouent les entreprises au sein de vos écoles, notamment en matière d'IA ?

Tout d'abord, nous tenons à ce que les entreprises soient présentes tout au long du parcours de formation. Elles interviennent quotidiennement auprès de nos étudiants pour former les experts de demain. En témoigne nos 200 partenariats professionnels en région, et en France comme à l'international, qui accueillent nos alternants, co-construisent les programmes et évaluent nos élèves. Notre méthode "learning by doing" leur permet de passer 80 % du temps sur des projets concrets issus de cas réels d'entreprise. Grâce à nos parcours IA, nous leur apprenons à appréhender des situations via ce prisme innovant et ainsi trouver des solutions pour des entreprises qui ne sont pas forcément spécialisées dans la data ou le digital en général.

En quoi ces formations ont une importance capitale pour l'avenir des entreprises ?

Comme chacun le sait, l'IA représente un virage majeur pour les entreprises qui doivent s'en servir sans plus tarder. Mais elles restent souvent dans une position d'attente et n'osent pas franchir le pas. Former des jeunes en capacité de répondre à leurs besoins, de les rassurer mais aussi d'en maîtriser tous les aspects juridiques, éthiques et environnementaux semble primordial. Nos étudiants arrivent sur le marché du travail avec une véritable valeur ajoutée car ils répondent à un besoin croissant, aussi bien pour leurs compétences techniques que pour leurs valeurs humaines. Ces formations permettent donc de répondre certes à une forte demande mais surtout d'apporter un cadre dans tous les secteurs d'activité professionnels. Nous contribuons à l'acculturation à l'IA en aidant les entreprises à intégrer cette innovation dans leur process internes. Pour celles plus matures qui souhaitent intégrer l'IA dans leurs technologies, nous les aidons en formant des experts capables de développer et de déployer cette technologie tout en s'adaptant à ses mutations rapides qu'on observe ces dernières années. Nos parcours sont accessibles sous statut initial, apprentissage, la formation continue et la voie de la Validation des Acquis et de l'Expérience.





IA: UNE RUPTURE À APPRIVOISER

Comment les entreprises, et surtout leurs dirigeants, s'adaptent-ils à cette transformation fulgurante ? Quels impacts sur les métiers, les compétences, l'organisation du travail ? Comment intégrer un cadre réglementaire encore en construction, entre éthique, protection des données et sécurité des usages ? Quel management adopter face à des équipes tantôt curieuses, tantôt réfractaires ? Car l'IA fascine autant qu'elle déroute. Elle exige de conduire le changement avec méthode, transparence et pragmatisme.

Pour Claranet, qui accompagne ses clients dans leur transformation digitale, l'IA doit être abordée comme un levier stratégique structurant. D'où la nécessité d'un cadrage rigoureux, d'une bonne qualité de la donnée et d'une montée en compétences progressive. « *Plutôt que d'interdire l'usage de certains outils du marché, l'entreprise doit proposer des alternatives sécurisées et adaptées aux besoins métiers* », suggère Valère Orlof, consultant en IA. Chez Boulanger, la dynamique IA, largement impulsée par la direction, se traduit par des outils concrets. L'humain reste au cœur de cette transformation, avec un fort accent mis sur l'acculturation, la sensibilisation aux risques et la montée en compétence. Mais cette évolution ne se limite pas à l'adoption d'outils innovants : elle soulève des questions stratégiques de fond. Enfin, chez Kiabi, l'approche se veut pragmatique et progressive. Des cas d'usage concrets sont identifiés, testés puis industrialisés si les résultats sont concluants. Un collectif IA représentatif des différents métiers de l'entreprise structure la démarche, tandis qu'un réseau d'ambassadeurs internes impulse la dynamique sur le terrain.

Trois approches différentes mais une conviction commune : l'IA n'est pas qu'une affaire d'outils, c'est un projet d'entreprise et au-delà, une aventure humaine faite d'apprentissages, de dialogue et de confiance.

L'intelligence artificielle ne remplacera pas l'humain, mais elle transformera en profondeur la manière de travailler. Déjà, elle bouscule nos entreprises, quels que soient leur taille ou leur secteur d'activité.

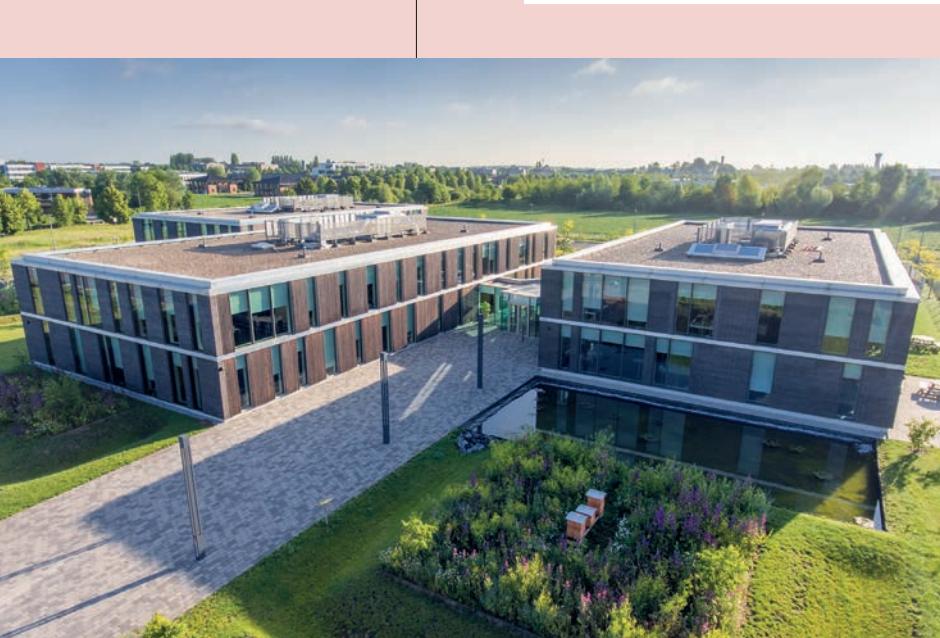
En s'invitant au cœur de leur fonctionnement, elle redéfinit les règles du jeu. Automatisation, gains de temps, de productivité, nouveaux outils d'analyse et de créativité : les promesses sont grandes. Mais les défis le sont tout autant !

PROJET IA EN ENTREPRISE : SÉCURISER, CADRER, TRANSFORMER !



Valère Orlof,
Consultant en IA
chez Claranet

L'intelligence artificielle gagne du terrain dans les entreprises. Mais pour qu'elle devienne un véritable levier stratégique, encore faut-il l'aborder autrement que comme une simple tendance. Acculturation des collaborateurs, montée en compétences et structuration du projet s'imposent comme les premières étapes d'une intégration transversale et durable.



La défiance des uns peut cacher les attentes des autres. Il faut éviter de tomber dans ce piège.

Première étape essentielle: cerner la perception qu'ont les collaborateurs de l'IA. « L'IA est un sujet fortement médiatisé, qui cristallise autant d'enthousiasmes que de craintes. D'où l'importance de sonder les usages existants, à travers des questionnaires ou des entretiens, avant même d'envisager un projet IA », observe Valère Orlof, Consultant en IA chez Claranet, entreprise française qui accompagne ses clients dans leur transformation digitale. Dans de nombreuses entreprises, des outils du marché comme ChatGPT sont déjà utilisés de manière informelle. Plutôt que de les interdire, mieux vaut proposer des alternatives sécurisées et adaptées aux besoins métiers. « Une simple analyse de trafic permet d'identifier les solutions les plus utilisées et les risques qui leur sont associés », poursuit le consultant. Ces premiers utilisateurs internes peuvent ensuite devenir des relais précieux pour construire des solutions internes, voire souveraines. Enfin, c'est en étudiant les besoins réels de l'entreprise et en identifiant les cas d'usage pertinents, que l'on réussira à démontrer la valeur ajoutée de l'IA et lever ainsi tous les freins. « La défiance des uns peut cacher les attentes des autres. Il faut éviter de tomber dans ce piège », prévient-il.

Du test au déploiement.

L'IA ne doit pas être envisagée comme une simple brique supplémentaire de la transformation digitale de l'entreprise. Elle constitue une rupture technologique majeure, comparable à l'avènement d'Internet, du e-commerce ou du smartphone, modifiant en profondeur notre rapport aux outils et à la donnée. « *À terme, l'IA sera intégrée dans tous les logiciels métiers et les systèmes d'exploitation. Mais attention à ne pas se laisser éblouir par l'effet waouh !*

Les cas d'usage les plus médiatisés ne sont pas toujours ceux qui apportent le plus de valeur. Ce sont les fondations qu'il faut solidifier : qualité, enrichissement et disponibilité de la donnée. C'est cela que l'IA exploitera demain », note Valère Orlof. Si la proportion de projets IA à fort retour sur investissement est passée de 10 % à 25 % en deux ans, près de 30 % sont encore abandonnés. Dans 40 % des cas, la principale cause d'échec est la mauvaise qualité de la donnée, suivie de problématiques d'infrastructure et d'hébergement. Pour éviter ces écueils, une phase de cadrage rigoureuse est indispensable : identifier les cas d'usage, évaluer la maturité technologique de l'entreprise, s'assurer de la disponibilité et de la qualité de la donnée. Viennent ensuite l'étude de faisabilité, puis le scénario de déploiement. « *Il n'existe pas de recette miracle : chaque organisation nécessite une approche sur mesure* », souligne le consultant. Se faire accompagner ? « *Oui, c'est important. Le sujet est technique, très évolutif, difficile à suivre même pour nous. Chez Claranet, nous avons développé des approches très modulaires, justement pour absorber les chocs liés à l'arrivée de nouvelles technologies. Cela garantit une certaine pérennité des outils. Nous accompagnons aussi nos clients sur la gestion des risques et le suivi, car il est essentiel qu'ils conservent la main sur leurs projets* », insiste-t-il.

Les trois piliers d'un projet IA réussi.

Claranet a notamment développé un projet de reconnaissance vocale Speech-to-Text pour la Ville de Cannes, permettant de générer automatiquement les procès-verbaux des conseils municipaux et des réunions. Autre exemple : des modèles RAG (Retrieval Augmented Generation) qui facilitent l'accès à l'information via un canal de discussion interne. Ces outils allègent le travail des ressources humaines, du pôle R&D ou encore des équipes commerciales. « *L'aide au développement est également un terrain en plein essor* », remarque Valère Orlof. Certains outils d'IA génèrent en effet automatiquement des extraits de code, permettant aux développeurs de se concentrer sur des tâches à plus forte valeur ajoutée, comme la conception ou la résolution de problèmes complexes plutôt que sur la génération de codes, la détection de bugs et autres tests. Pour les chefs d'entreprise, trois mots-clés s'imposent donc pour la réussite d'un projet IA : sécurité, cadrage, donnée. Il s'agit d'abord d'auditer les usages actuels d'outils publics au sein de l'organisation, puis de proposer des alternatives fiables. Ensuite, de prendre le temps de bien cadrer les projets, afin d'éviter les faux ou mauvais départs. Enfin, de structurer dès maintenant la donnée, même en l'absence d'un projet à court terme. « *Ce ne sera jamais du temps perdu. Ces fondations serviront demain à lancer des projets IA solides, efficaces et pérennes* », conclut Valère Orlof.

**À PROPOS
DE Claranet**

- Date de création : 1996
- Plus de 3 000 collaborateurs dans le monde dont 1 500 ingénieurs et techniciens multidisciplinaires (réseau, système, sécurité...)
- Une présence dans 10 pays
- Un site à Sainghin-en-Mélantois
- Chiffre d'affaires monde : 600 M€ en 2024
- www.claranet.com

L'IA demain en chiffres

D'ICI 2026

75 % des entreprises utiliseront l'IA générative pour créer des données client synthétiques, c'est-à-dire générées artificiellement, alors que cette proportion était inférieure à 5 % en 2023.

D'ICI 2027

Plus de 50 % des modèles d'IA générative utilisés par les entreprises seront spécifiques à un secteur ou à une unité opérationnelle, contre environ 1 % en 2023.

D'ICI 2028

Au moins 15 % des décisions professionnelles quotidiennes seront prises de manière autonome grâce aux agents IA, contre 0 % en 2024. Les entreprises qui utilisent des plateformes de gouvernance de l'IA auront des scores de confiance client et de conformité réglementaire respectivement 30 % et 25 % plus élevées que leurs concurrents.

*Source: Gartner

◀ *À terme, l'IA sera intégrée dans tous les logiciels métiers et les systèmes d'exploitation. Mais attention à ne pas se laisser éblouir par l'effet waouh !* ▶

TOUR de france™

GRAND DÉPART
LILLE-NORD DE FRANCE
2025



Samedi 5 & lundi 7 juillet
Vivez le tour en
Cœur de Flandre !



Retrouvez le programme des animations
sur ca-coeurdeflandre.fr



Région
Hauts-de-France

Nord
Le Département est là

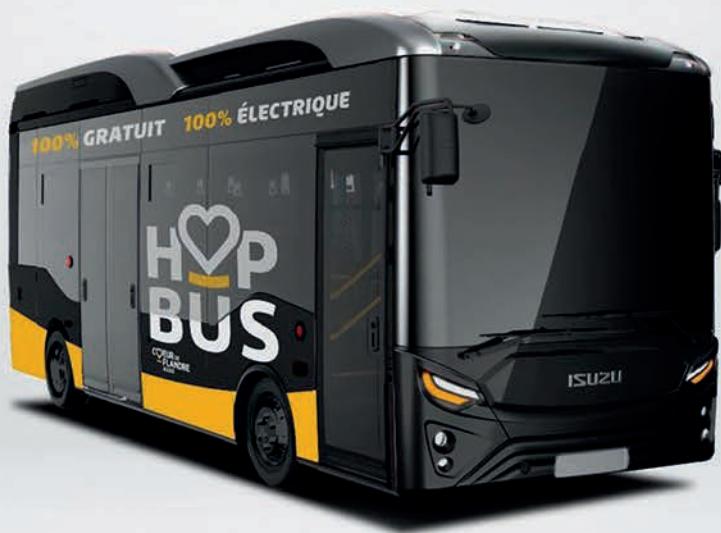
MEL
MÉTROPOLE
LILLE

COEUR DE
FLANDRE
AGGLO

DESTINATION
Cœur de
Flandre

HAZEBROUCK
La ville qui vous ressemble

VILLE DE
CASSEL
Haut le Flandre



RÉSEAU HOP BUS

UNE NOUVELLE MOBILITÉ 100 % GRATUITE EN CŒUR DE FLANDRE

UNE PETITE RÉVOLUTION VA S'OPÉRER D'ICI CET ÉTÉ POUR TOUS LES HABITANTS DU TERRITOIRE CŒUR DE FLANDRE AGGLO : LE LANCEMENT DU RÉSEAU HOP BUS. DESTINÉ À TOUS ET 100 % GRATUIT, CE NOUVEAU DISPOSITIF SE VEUT INCLUSIF, ÉCOLOGIQUE ET INNOVANT. VALENTIN BELLEVAL, PRÉSIDENT DE L'AGGLO, NOUS PARLE DES ENJEUX DE SA MISE EN PLACE.



Maire d'Hazebrouck,
Président de Cœur de Flandre
Agglo, Vice-Président du Conseil
Départemental du Nord

Pouvez-vous, en quelques mots, nous présenter la nouvelle offre de transport Hop Bus ?

Le réseau Hop Bus est une vraie révolution mobilité pour les habitants du territoire Cœur de Flandre Agglo. Il s'agit du tout nouveau réseau de transport interurbain qui sera totalement gratuit pour les usagers dès son lancement, une première en France. Complémentaire au réseau de transport Arc en ciel, il permettra un maillage total des 50 communes de l'agglomération vers les gares,

les pôles d'intérêts du territoire, les complexes sportifs, ... Il regroupe 3 services : la navette urbaine 100% électrique pour les communes d'Hazebrouck, Bailleul et Nieppe, les lignes interurbaines et le transport à la demande. Entièrement digitalisées, toutes les informations Hop Bus seront accessibles depuis une application mobile et le site internet. Le futur réseau Hop Bus sera utilisé par les jeunes pour se rendre à leurs activités associatives ou à l'école, par les salariés pour se rendre au travail, par les retraités pour faire leurs courses, c'est un service pour tous les habitants qui crée une connexion entre toutes les communes de Cœur de Flandre Agglo.

Ce réseau sera 100 % gratuit. En quoi ce choix constitue-t-il un engagement fort de la part des élus locaux ?

L'agglomération Cœur de Flandre fait de la mobilité l'un des piliers de sa politique. Depuis 2021, nous favorisons l'intermodalité avec la création de plus de 20 km de pistes cyclables, le déploiement de 300 arceaux à vélo, nos 2 aires de covoiturage et bien d'autres projets. Avec cette gratuité, nous nous engageons vers un service ouvert à tous et surtout il offre une vraie solution alternative à l'usage de la voiture individuelle. Nous agissons directement sur le pouvoir d'achat de nos habitants. C'est aussi plus de simplicité car il n'y a pas besoin de tickets ou cartes et pas de frais de personnel pour les contrôles. La gratuité de ce nouveau service pour les usagers prouve notre engagement fort vers une évolution des modes de déplacements de nos habitants.

Quelles sont les modalités financières et de gestion de ce projet ?

Ce service est 100% gratuit pour les usagers est financé par le versement mobilité des établissements de notre territoire ayant 11 salariés et plus. C'est une contribution financière qui permettra d'une part à ses salariés de bénéficier de ce service et d'autre part d'accroître l'attractivité et le développement de notre territoire.

Je tiens à remercier l'ensemble des contributeurs, et leur dire que je sais parfaitement l'effort important que cela représente pour eux dans ce contexte. Mais notre agglo ne pouvait pas rester la seule en marge de cette politique publique essentielle à l'échelle régionale.

Le coût d'exploitation annuel s'élève à 2 681 700 € par an, jusqu'à la fin du marché en 2027.

La gestion et l'exploitation sont confiées à un groupement d'entreprises locales : Inglard, Mazereeuw et Liefoghe en lien étroit avec les services de Cœur de Flandre Agglo.



Marie Cappelaere,
Chief Data & AI Officer

AVEC L'IA, BOULANGER S'ÉQUIPE POUR L'AVENIR

Sous l'impulsion de sa nouvelle directrice générale, l'enseigne nordiste de produits électroménagers et multimédia accélère sa mue digitale. L'IA générative notamment devient un levier stratégique au service de la performance, mais aussi de la transformation en profondeur de ses métiers.

Depuis l'arrivée d'Émilie Soleri à la tête de Boulanger France en septembre 2023, la transformation digitale du groupe a pris une nouvelle dimension. L'ancienne directrice générale de Chronodrive a insufflé une véritable « culture data » à l'ensemble des métiers pour faire évoluer le modèle de l'entreprise : passer d'une logique de gestion quotidienne en mode « run » à une vision plus globale, anticipatrice et proactive. Boulanger a également amorcé un virage vers un modèle plus serviciel. « Si l'on veut garantir la pérennité de notre modèle, il faut être encore plus présent sur la seconde vie des produits, proposer des offres complémentaires : bref, être les meilleurs sur la durée de vie des produits dans leur ensemble », explique Marie Cappelaere, Chief Data & AI Officer, arrivée il y a un an dans le cadre d'un poste nouvellement créé.

Une culture data déjà bien ancrée.

Historiquement, Boulanger dispose déjà d'une solide expertise en data science : prédiction, scoring, segmentation... l'entreprise s'appuie depuis longtemps sur des modèles statistiques performants, utilisés principalement à des fins marketing. Mais l'arrivée de l'IA générative a rebattu les cartes. « Tout évolue extrêmement vite. Ce qui était impossible il y a deux mois devient aujourd'hui une réalité. Les sollicitations affluent, tout le monde s'y met, et l'IA s'invite dans notre quotidien. Nous avons dû réagir rapidement : rater ce virage, c'est risquer d'être distancé », constate Marie Cappelaere. L'IA générative transforme la manière dont les entreprises comprennent et interagissent avec leurs clients. Elle permet de mieux anticiper leurs attentes, de personnaliser les expériences. En interne, elle automatisé les tâches répétitives, libérant du temps pour des missions à plus forte valeur ajoutée. Mais encore faut-il que les collaborateurs s'en emparent... et dans un cadre maîtrisé. Comment en effet intégrer ces outils au quotidien de façon fluide et sécurisée ? « Il ne s'agit pas de tout bloquer, ce serait contre-productif. Il faut acculturer, informer, responsabiliser. Expliquer par exemple l'impact potentiel de l'usage d'outils IA non maîtrisés sur la gestion des données personnelles et confidentielles ». Une charte dédiée à l'IA, adossée à la charte informatique, est d'ailleurs en cours de finalisation.

**Il ne s'agit pas de tout bloquer,
ce serait contre-productif.
Il faut acculturer,
informer, responsabiliser.**



Vers un écosystème d'agents IA.

En parallèle, Boulanger met à disposition de ses équipes des solutions alternatives sécurisées. « Il y a un an, nous avons lancé un HubGPT interne – un ChatGPT sécurisé. Mais il n'était pas intégré aux outils de bureautique des collaborateurs, ce qui limitait son efficacité. Aujourd'hui, l'IA est directement intégrée à leur environnement de travail », indique la responsable IA. Parmi les usages concrets : un assistant personnel pour les tâches bureautiques, des outils d'aide au développement – avec des gains de productivité constatés de 20 à 30 % – ou encore des agents IA spécialisés capables de répondre à des problématiques métier de manière plus ciblée. Plus précis, plus adaptés au contexte métier, ils transforment en profondeur les usages. « L'IA génératrice infuse tous nos applicatifs. Elle renouvelle nos outils de business intelligence, révolutionne nos moteurs de recherche, et même la formation de nos vendeurs. On a déjà beaucoup avancé, mais le potentiel reste immense », assure Marie Cappelaere.

Des choix stratégiques structurants.

Mais cette transformation ne se limite pas à l'adoption d'outils innovants. Elle soulève des questions stratégiques de fond, à commencer par le choix entre solutions prêtes à l'emploi et développement en interne – le fameux dilemme du « make or buy ». Et surtout, comment ne pas passer à côté des grandes mutations en cours ? « Prenez l'exemple de la nouvelle interface shopping de ChatGPT lancée en avril aux États-Unis. Demain, on pourra y faire ses achats directement, sans passer par les sites des commerçants. Quelles conséquences pour les marques ? Auront-elles encore besoin d'un site internet ? Faudra-t-il optimiser son référencement sur ChatGPT plutôt que sur Google ? Et si ChatGPT devenait l'interface unique du e-commerce ? », s'interroge la Chief AI. Dans ce contexte d'évolution ultra-rapide, les modèles économiques des éditeurs s'adaptent eux aussi. L'arrivée de la version incluse dans Google Workspace de Gemini, l'assistant IA de Google, illustre bien ce changement de paradigme.

Tout évolue extrêmement vite. Ce qui était impossible il y a deux mois devient aujourd'hui une réalité.

Une transformation humaine avant tout.

« L'IA, ce n'est pas que de la data ou du marketing. C'est devenu un sujet transverse qui concerne tout le monde. Et j'en suis la garante dans l'entreprise », insiste Marie Cappelaere. Ingénierie de formation, passionnée par la transformation des organisations, elle place l'humain au cœur de cette révolution technologique. « L'IA séduit car elle semble accessible à tous. Mais pour accompagner son déploiement, il faut aussi faire évoluer les métiers. Mon rôle, c'est d'impulser cette dynamique : aider les équipes à ne pas rater le coche, leur donner les bons outils pour comprendre, ne laisser personne sur le bord du chemin. Bien sûr, certains sont plus technophiles que d'autres. D'où l'importance des supports pédagogiques, des formations, des conférences, d'un accompagnement de terrain ». Mais elle le reconnaît aussi : « Au bout du compte, cela reste une affaire de motivation personnelle. L'IA, il faut avoir envie d'y aller ! C'est notre envie, nous sommes déterminés et cela profitera à tous, clients et collaborateurs ».



À PROPOS DE BOULANGER

- Date de création : 1954 par Bernard et Gustave Boulanger
- 221 magasins en France, 250 à horizon 2027
- 9 000 collaborateurs
- Chiffre d'affaires 2024 : 4,6 Mds€
- www.boulanger.com

KIABI ENTRE VOLONTARISME ET PRAGMATISME



Justine Sanson,
Responsable
innovation
et entrepreneuriat

Justine Sanson a pris il y a deux ans ses fonctions chez Kiabi, comme responsable innovation et entrepreneuriat. Par cette création de poste, la marque nordiste affichait sa volonté de structurer et d'accélérer sa transformation digitale, en s'appuyant sur une conviction: l'IA peut devenir un levier de performance, à condition d'être intégrée avec pragmatisme, méthode et discernement, en cohérence avec les valeurs et les enjeux de l'entreprise. « Notre approche est très pragmatique et entrepreneuriale », résume la jeune femme. Et c'est dans cette logique qu'a été constitué un collectif IA, représentatif de toutes les directions (RH, IT, juridique, data, cybersécurité...), avec une mission transversale: faciliter l'appropriation des outils d'IA par les équipes et poser un cadre de déploiement éthique et sécurisé.

Chez Kiabi, l'intelligence artificielle s'installe progressivement dans les métiers, au rythme des expérimentations et de son appropriation par les équipes. Une montée en puissance maîtrisée et pilotée avec méthode et bon sens, dans le respect des valeurs de l'entreprise.

Des premiers cas d'usage concrets.

L'IA générative a déjà pris une place importante dans la stratégie d'innovation de la marque. Avec une méthode désormais bien rodée: identifier des cas d'usage utiles pour les métiers, les tester avec des indicateurs clairs, puis les industrialiser si les résultats sont concluants. Plusieurs cas d'usage ont ainsi été identifiés, notamment au sein des services « communication et marketing » et « collections ». Certains sont d'ores et déjà industrialisés. Dès 2023, l'un des premiers usages déployés à grande échelle a concerné la traduction automatique des fiches produits. Présent dans plus de 30 pays, dont cinq en propre (France, Belgique, Italie, Portugal, Espagne), Kiabi doit en effet traduire rapidement et avec précision ses fiches dans les différentes langues locales. Grâce à l'IA générative, le délai de mise en ligne des produits a ainsi été nettement réduit, sans compromis sur le niveau d'exigence: « Nous avons fixé des indicateurs qualité précis et mis en place des contrôles humains dès que le niveau de traduction est jugé insuffisant.

L'IA ne remplace pas les traducteurs, elle travaille avec eux, précise Justine Sanson. Prochaine étape, actuellement en phase de test: la génération de ces fiches produits par l'IA, en cohérence avec les caractéristiques techniques définies et la signature relationnelle de Kiabi, celle-là même qui fonde le lien avec les clients.



© Chari Studio

Les ambassadeurs IA en visite chez Google Art et Culture.

Autre terrain d'expérimentation: la conception des collections. Les stylistes s'appuient désormais sur des outils comme Heuritech, capable d'analyser les tendances sur les réseaux sociaux. Résultat: des prises de décision plus rapides et mieux éclairées, nourries par des données actualisées en temps réel. En parallèle, l'introduction de Midjourney, un générateur d'images par l'IA, a bousculé les pratiques: les stylistes peuvent désormais générer des visuels à partir de simples intentions, sans avoir recours aux croquis manuels ou aux banques d'images standards. « *Créer des images avec l'IA est une nouvelle manière de travailler. Ce changement culturel fort a été accompagné par des formations adaptées. La responsabilité de l'entreprise est d'outiller et de former ses collaborateurs pour les accompagner au mieux dans la transformation de leur métier* », poursuit Justine Sanson. L'équipe Collection compte environ 200 personnes, toutes basées dans le Nord.

Des ambassadeurs de l'IA en interne

« *L'IA est un enjeu transversal dans l'entreprise* », insiste la jeune femme. L'entreprise mise sur une implication directe des équipes, via un réseau d'ambassadeurs IA. Ces collaborateurs identifient des cas d'usage sur leur périmètre, assurent un premier niveau de sensibilisation puis relaient les besoins vers le collectif IA. Pour ancrer cette dynamique, Kiabi a également lancé un programme d'acculturation en interne, structuré autour de trois mots-clés: learn, act, advocate. En quatre mois, les ambassadeurs découvrent les fondamentaux de l'IA, expérimentent des outils adaptés à leur métier, puis deviennent des relais actifs dans leur équipe. Une manière concrète de transformer la crainte en curiosité, et de faire émerger de nouveaux usages depuis le terrain. Si les gains de temps et de créativité observés sont indéniables, mesurer précisément les gains

de productivité à l'échelle de l'entreprise reste encore complexe et prématuré. Côté client, l'enseigne avance avec la même prudence. Les fiches produits enrichies ou traduites par IA sont déjà en ligne, mais les perspectives vont bien au-delà. Des mannequins virtuels générés par l'IA s'affichent déjà sur les sites de certaines marques de renom. S'ils offrent une alternative futuriste et innovante, leur utilisation pose des questions en matière d'éthique.

« *La technologie doit être au service de l'expérience client, pas au détriment de nos valeurs* », souligne Justine Sanson.

Pour nourrir sa veille et accélérer sa transformation, Kiabi s'appuie sur des partenaires externes. La Cité de l'IA lui permet de suivre les évolutions du marché et de benchmarker les pratiques d'autres acteurs. Des start-up et des sociétés de conseil viennent également renforcer les compétences techniques là où c'est nécessaire. Car si le sujet évolue très vite, la posture de Kiabi reste constante: apprendre, tester, partager. Une approche « friendly » pleine de bon sens pour faire entrer l'IA dans l'ADN d'une enseigne presque cinquantenaire.

À PROPOS DE KIABI

- Date de création : 1978 par Patrick Mulliez
- Leader français du prêt-à-porter et marque préférée des familles
- 10 000 Kiabers de 83 nationalités
- 640 points de contact dans 33 pays
- Chiffre d'affaires : 2,5 Mds d'euros en 2024 (+5 % vs 2023)
- www.kiabi.com



© Chari Studio



ENTRE DANS UNE NOUVELLE ÈRE

PREMIÈRE ENTREPRISE D'HABITAT SOCIAL DES HAUTS-DE-FRANCE, MAISONS & CITÉS EST FIÈRE DES VALEURS DE SON TERRITOIRE, ET DÉTERMINÉE À METTRE EN ŒUVRE DES SOLUTIONS INNOVANTES RÉPONDANT AUX BESOINS D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN AVEC L'IA.

1. Pouvez-vous nous présenter Maisons & Cités, son ancrage sur le territoire et les grandes priorités qui guident aujourd'hui son action ?

Maisons & Cités est un acteur historique du logement social dans les Hauts-de-France. Notre patrimoine, issu des cités minières, s'étend sur 143 communes dans le Nord et le Pas-de-Calais. Notre mission dépasse la gestion locative : elle inclut la requalification des quartiers avec l'engagement pour le renouveau du bassin minier et 2,9 milliards d'euros d'investissement à fin 2033, et l'accompagnement des parcours de vie. L'ancrage territorial, l'innovation et la proximité structurent notre action.

2. Comment percevez-vous l'impact de l'intelligence artificielle sur le secteur du logement social ? En quoi peut-elle représenter une opportunité pour un bailleur comme Maisons & Cités ?

L'intelligence artificielle générative redéfinit les modèles économiques et ouvre de nouvelles perspectives et il est indispensable pour Maisons & Cités de comprendre et d'intégrer cette évolution. C'est la raison pour laquelle nous sommes adhérents de la Cité de l'IA. L'IA transforme déjà nos pratiques et métiers et nous questionne sur nos choix éthiques. Elle nous ouvre des perspectives pour



*Odile LE VEN
Directeur Général adjoint Ressources Maisons & Cités*

améliorer la relation client, optimiser nos interventions techniques. L'enjeu est de garder une IA au service de l'humain, qui vienne renforcer nos capacités d'analyse et de décision sans jamais se substituer à la relation de confiance que nous entretenons avec nos équipes, nos parties prenantes et nos locataires.

3. De quelle manière commencez-vous à intégrer l'intelligence artificielle dans vos projets et vos pratiques ?

Nous avons participé au programme IA booster afin de réaliser un diagnostic de maturité de l'IA chez Maisons & Cités. En parallèle, depuis un an, nous avons équipé plusieurs métiers clés avec des licences Copilot et avons investi dans des IA métier notamment pour le juridique. Nous ouvrons un grand chantier IA à compter de début juillet. Nous travaillons actuellement sur une charte de l'IA.

4. Avez-vous déjà identifié ou expérimenté des cas d'usage concrets de l'IA ?

Nous avons quelques idées de cas d'usage mais, avant tout, notre stratégie est de définir ce que nous entendons par IA chez Maisons & Cités. En nous appuyant sur une charte de bonnes pratiques de l'IA, nous accompagnerons les équipes et travaillerons sur les cas d'usage pertinents pour notre activité.

4. Comment l'IA s'inscrit dans votre feuille de route 2025-2030 ?

Le Schéma Directeur informatique intègre l'IA y qui y trouve naturellement sa place. Nous avançons avec responsabilité, en impliquant les collaborateurs et en assurant un accompagnement adapté. Pour nous, l'IA doit être un catalyseur de progrès partagé, aligné avec nos valeurs et notre utilité sociale et en lien avec la sobriété numérique.

ALEXANDRE ROMI

ADMINISTRATEUR À L'URSSAF NORD-PAS-DE-CALAIS

Représentant du MEDEF à l'Urssaf Nord - Pas-de-Calais, Alexandre Romi s'attache à mieux représenter les entreprises et à faire évoluer la culture de l'institution.



En quoi consiste votre mandat au sein de l'Urssaf et quel rôle y jouez-vous ?

Je suis administrateur de l'Urssaf Nord - Pas-de-Calais, Président du conseil départemental du Nord et Vice-Président de la Commission de Recours Amiable, mandats que j'exerce depuis quatre ans au titre du MEDEF. Mon rôle est d'y faire entendre la voix des entreprises. J'ai d'abord travaillé à Paris dans le domaine du droit du travail, de la compliance et du droit de la concurrence avant de rejoindre la région. J'occupe aujourd'hui le poste de Délégué général de l'UPECAD. Ce mandat, bien que différent de mon parcours initial, touche à plusieurs enjeux fondamentaux parmi lesquels, le renforcement des liens avec le monde économique, l'accentuation du rôle que doit jouer l'URSSAF en matière d'accompagnement des entreprises et, grâce au travail mené par les représentants siégeant en IDIRA (l'instance dévolue à l'instruction des recours amiables), l'attention

portée aux dossiers afin que les interprétations éventuelles sur le droit applicable ne se fassent pas au détriment des entreprises.

Quel sens donnez-vous à cet engagement ?

C'est un engagement qui m'enrichit à la fois intellectuellement et humainement. J'ai découvert un univers juridique et administratif très professionnel et très structuré, dans lequel les représentants des employeurs ont une véritable voix. Ce mandat me permet aussi de jouer un rôle de relais auprès des entreprises : je leur apporte un éclairage, je les aide à mieux comprendre le fonctionnement de l'Urssaf et, grâce au MEDEF Lille Métropole, de nombreux échanges sont organisés.

Ce travail mené depuis plusieurs années a commencé à porter ses fruits. L'Urssaf n'est maintenant plus seulement un organisme de collecte et de contrôle : elle joue de plus en plus un véritable rôle de conseil. Autre exemple, il y a dix ans, une erreur déclarative était souvent assimilée à de la fraude. Aujourd'hui, on parle de « droit à l'erreur ». Cette évolution culturelle, à laquelle le MEDEF contribue activement, est essentielle. Il est important que l'Urssaf change

de regard sur les entreprises, tout comme les entreprises doivent, elles aussi, faire évoluer leur perception de l'administration. Cela passe par un travail pédagogique constant.

Quel regard l'Urssaf porte-t-elle sur l'arrivée de l'intelligence artificielle dans ses instances, et avec quels impacts pour les entreprises ?

L'Urssaf est en train de prendre un virage technologique important. À l'échelle nationale, des projets sont en cours pour intégrer une IA générative qui sera utilisée d'abord comme un outil d'assistance pour les juristes de l'Urssaf, puis à terme pour automatiser certaines interactions simples via des chatbots. Par ailleurs, l'IA va aussi jouer un rôle clé dans la gestion des données. Elle permettra à l'Urssaf d'anticiper plus finement les montants à percevoir, afin d'ajuster ses emprunts et d'optimiser le financement des prestations sociales. Mais il ne faut pas perdre de vue l'essentiel : la relation humaine doit rester au cœur du dispositif.

À propos de l'URSSAF :



Atlas de la représentation des mandats en région Hauts-de-France

L'intelligence artificielle au service des entreprises

Rencontre avec Jérôme Trentesaux, fondateur du cabinet ABVP Consulting

Dans un contexte de mutation numérique une nouvelle fois profonde, l'intelligence artificielle s'impose comme un levier stratégique incontournable pour les entreprises. Certaines y voient un moyen de repenser durablement leurs pratiques professionnelles. D'autres, qui n'en mesurent pas la portée, ne sont pas préparées à cette révolution technologique de grande ampleur. D'autres encore y voient un intérêt, mais ne savent pas comment intégrer l'IA au sein de leur organisation... Pour autant, toutes devront nécessairement prendre l'IA en considération dans un avenir proche, notamment pour rester compétitives sur leurs marchés.

Jérôme Trentesaux, fondateur du cabinet ABVP Consulting, accompagne ces entreprises, notamment les TPE et PME de tous secteurs, dans ce tournant technologique.



EN QUELQUES MOTS, POUVEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER ABVP CONSULTING ?

Après plus de 25 années d'expérience professionnelle dans les secteurs du numérique, du conseil et du développement commercial, j'ai fondé le cabinet ABVP Consulting il y a 4 ans. J'accompagne les entreprises par un appui stratégique, qui se base entre autres sur ces trois principaux axes, constitutifs de ma carrière. L'essentiel de mon travail repose sur des enjeux concrets pour mes clients : bâtir une stratégie, en déterminer les priorités, mettre

en œuvre une organisation, structurer les actions et répondre aux objectifs de manière optimale. Enfin, compte tenu de son avènement ces dernières années, j'ai développé une activité dédiée à l'intelligence artificielle afin d'amorcer, dès à présent, ce tournant technologique essentiel.

COMMENT L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE S'INTÈGRE-T-ELLE À VOTRE APPROCHE ?

Comparable, selon moi, à l'arrivée d'Internet il y a une trentaine d'années, l'IA est une révolution technologique majeure dont il faut s'emparer. Mon rôle consiste à faire comprendre les capacités offertes par l'IA et à identifier, avec mes clients, des cas d'usage simples, pertinents pour eux et concrets : automatisation de tâches, optimisation de processus, d'opérations, innovation..., notamment afin de libérer du temps précieux pour les collaborateurs, qui peuvent ainsi se consacrer à des activités à plus forte valeur ajoutée et, au final, créer davantage de valeur. L'un des enjeux est donc également de désacraliser l'IA, la rendre utile et accessible à toutes les entreprises. J'intègre cette dimension à mon accompagnement, en suivant la méthode des « petits pas » : cibler des projets à fort impact, peu coûteux, en rassurant mes clients à chaque étape.

SELON VOUS, QUELS SONT LES ENJEUX DE L'IA, NOTAMMENT AUPRÈS DES TPE ET PME ?

Bien que son intérêt et son impact soient de plus en plus reconnus, l'IA suscite aussi des craintes, de différentes natures. Les TPE et PME peuvent se sentir dépassées par ces enjeux, faute de connaissances et de compétences en interne. Pour autant, je suis convaincu qu'elles doivent entamer ce virage dès maintenant, afin de maintenir leur niveau de compétitivité, d'assurer leur croissance, voire leur pérennité à termes. Mon rôle est donc de les accompagner vers cette transition sur les plans stratégique, organisationnel, technologique et, surtout, humain ; ce dernier étant, de mon point de vue, plus que jamais central dans toute entreprise. Mon rôle est également de répondre à leurs enjeux économiques et de les sensibiliser aux dimensions juridiques et éthiques, afin de garantir un usage encadré et maîtrisé, porteur de sens.

« Bâtir une stratégie, en déterminer les priorités, mettre en œuvre une organisation, structurer les actions et répondre aux objectifs de manière optimale. »



IA EN ENTREPRISE : ENTRE PERFORMANCE ET ENCADREMENT JURIDIQUE, UN DÉFI RH



Sophie Benard

Juriste Quai des Entreprises / MEDEF Côte d'Opale
 sophie.benard@quai-des-entreprises.fr

IA : un usage qui s'inscrit dans le pouvoir de direction

L'employeur peut, dans certaines limites, encadrer l'usage de l'IA par ses collaborateurs. Conformément à l'article L.1121-1 du Code du travail, toute restriction aux libertés individuelles doit être justifiée par la nature de la tâche et proportionnée au but recherché. Autrement dit : pas d'interdiction systématique, mais une régulation intelligente.

Une charte interne ou un règlement intérieur peut formaliser cet encadrement, en complément d'actions de sensibilisation. Objectif : prévenir les dérives sans bloquer les opportunités offertes par ces outils.

Protection des données : un enjeu de premier ordre

Dès qu'une IA traite des données personnelles (par exemple via un chatbot ou un assistant rédactionnel), le RGPD s'applique. L'entreprise doit s'assurer que les outils utilisés respectent les principes de finalité, de minimisation et de sécurité. Les collaborateurs, eux, doivent être formés à ces enjeux : ne pas copier-coller d'informations confidentielles dans une IA externe, vérifier les paramètres de confidentialité, etc. Un bon réflexe à cultiver pour éviter les fuites involontaires de données sensibles.

Responsabilité et propriété intellectuelle : clarifier les rôles

Le contenu généré par une IA n'est pas neutre. Il peut reprendre des sources protégées ou inexactes. La responsabilité finale incombe au salarié. Une clause dans la charte d'utilisation peut rappeler l'importance de la relecture humaine et de la vérification des sources avant diffusion.

Une politique RH proactive et progressive

Pour tirer le meilleur de l'IA, tout en maîtrisant les risques, les services RH ont plusieurs leviers à leur disposition :

- Élaborer une charte IA claire : usages autorisés, comportements à proscrire, outils validés par la DSI...
- Former et accompagner : usages professionnels, risques juridiques et éthiques, rôle de référents IA...
- Impliquer les instances représentatives du personnel : dans une logique de dialogue et de transparence.
- Évaluer régulièrement les impacts : notamment pour les IA à finalité RH (scoring, recrutement...).

Le règlement européen sur l'IA : une montée en puissance

Entré en vigueur en août 2024, le règlement européen sur l'intelligence artificielle prévoit une application progressive jusqu'en 2027. Dès 2025, les modèles d'IA à usage général (comme les générateurs de texte) devront répondre à certaines exigences : transparence, supervision humaine, qualité des données...

Les RH doivent dès maintenant :

- Identifier les IA utilisées,
- Évaluer leur niveau de risque,
- Préparer la documentation de conformité attendue.

Conclusion : vers une culture d'usage responsable

L'IA n'est pas un risque à bannir, mais une opportunité à encadrer. Les RH ont un rôle central à jouer : structurer, informer, responsabiliser. Avec des outils adaptés, une politique claire et une formation ciblée, l'entreprise peut concilier innovation, conformité et respect des collaborateurs.



www.quai-des-entreprises.fr



L'IÉSEG À L'HEURE DE L'IA ET DE LA DATA

En 2024, l'IÉSEG a revu son master « Big Data », créé en 2015, pour en faire un programme axé « AI & Data Analytics for Business ». « Cette formation spécialisée amène nos étudiants sur un niveau de compétences avancé en matière de traitement de la donnée en lien avec les outils de l'IA. Il a été élaboré avec nos professeurs et nos entreprises partenaires pour répondre à leurs besoins actuels et futurs », indique Caroline Roussel. En parallèle, l'école vient de lancer, en partenariat avec la Cité de l'IA, un programme certifiant original, intitulé « Leader Data IA » et proposé dans le cadre de la formation continue. L'objectif de ce parcours est de renforcer le leadership et la posture managériale des leaders Data / IA, et de leur donner toutes les clés pour savoir porter cette transformation digitale dans l'entreprise.

CAROLINE ROUSSEL

L'ÉCOLE AU CŒUR

Les chiffres mais pas que...

Lorraine d'origine, nordiste de cœur depuis 1983, elle suit une formation solide en sciences économiques à l'Institut Catholique de Lille puis est diplômée de l'ICN. Elle rejoint ensuite l'IAE de Lille pour son doctorat et, en parallèle, elle étudie la gestion, l'audit et la comptabilité avec pour objectif: l'expertise comptable.

« Puis, pendant mon doctorat, j'ai commencé à enseigner. Là, j'ai compris que je ne quitterai plus jamais l'enseignement supérieur ».

Un bébé, un coup de fil, un job.

Son entrée à l'IÉSEG commence il y a 23 ans par une tendre anecdote. « Jean-Philippe Ammeux, alors directeur de l'IÉSEG, m'a appelée le jour où je sortais de la maternité. Trois semaines plus tard, j'étais devant lui pour mon entretien de recrutement, mon bébé dans les bras de son assistante ». En 2002, l'école est en pleine transformation. Elle y voit un terreau fertile: internationalisation, agilité, lien étroit avec le monde de l'entreprise.

Dix ans comme enseignante.

Pendant dix ans, elle enseigne... et élève aussi quatre enfants. En 2012, on lui propose de prendre la direction du département audit-contrôle de gestion: « Le plaisir de construire une équipe, de penser le futur avec des personnes que l'on a choisies. C'était une nouvelle aventure ». Elle grimpe les échelons: la direction académique en 2014, puis la direction générale adjointe en 2020, avant de devenir directrice générale de l'école en 2022, après le départ en retraite de Jean-Philippe Ammeux.

Directrice générale de l'IÉSEG depuis 2022, Caroline Roussel pilote l'une des plus grandes écoles de management françaises. Enseignante, chercheuse, manager et mère de famille nombreuse, elle incarne une nouvelle génération de dirigeantes: ouverte sur le monde, attentive aux mutations de la société et aux personnes qui l'entourent.

L'IÉSEG, une PME de 600 salariés.

8 500 étudiants; deux campus à Paris-La Défense et Lille; 600 collaborateurs dont 210 enseignants de 54 nationalités; un budget de 116 millions d'euros. Et un positionnement clair: 100 % des cours en anglais, 335 partenaires internationaux, un brassage culturel permanent. Caroline Roussel insiste sur le sens, l'ouverture, l'adaptation. « Nos étudiants travaillent tous les jours dans un environnement multiculturel. Ça leur donne une vraie flexibilité. Ils savent ensuite travailler partout et avec des équipes diverses ».

Des modèles inspirants.

Deux figures l'ont incontestablement marquée. Jean-Philippe Ammeux, son prédécesseur, qui l'a recrutée et avec qui elle a travaillé pendant 20 ans, « dont 10 ans en grande proximité, avec une vraie transmission, aidante et facilitante, au cours de la dernière année ». Et Thérèse Lebrun, figure discrète mais inspirante, seule femme à avoir dirigé l'Université Catholique de Lille, « une figure féminine rassurante, inspirante et très encourageante ».

Les voyages forment la jeunesse.

Caroline Roussel aime le monde, et pas seulement pour y envoyer ses étudiants. Les voyages, elle les fait en famille. Récemment, le Japon, le Sri Lanka et bientôt l'Islande. « Dormir chez l'habitant, regarder la télé sans comprendre un mot, mais se comprendre quand même, c'est une expérience fabuleuse ». Elle transmet cette philosophie à ses enfants comme à ses étudiants: curiosité, respect de l'autre et de sa culture, ouverture d'esprit.

Former des têtes bien faites.

Et les pieds sur terre.

« Les entreprises nous disent souvent: on reconnaît un diplômé IÉSEG à sa posture: une tête bien faite mais les pieds sur terre ». Elle aime les audacieux, ceux qui créent, qui parfois échouent et recommencent. « Je suis admirative de ces jeunes qui osent, qui travaillent beaucoup en dehors de leurs cours, qui se retroussent les manches pour créer des entreprises souvent à impact positif ». À l'image d'Ophélie Vanbremeersch (promo 2023), fondatrice des Lunettes de Zac. Ou des 147 étudiants actuels déjà étudiants-entrepreneurs... avant même l'âge de 20 ans !



2 Caps Conseil et Finance

Antoine DIDIER, Président

Conseil indépendant dans la gestion du patrimoine des dirigeants et dans la mise en place de solutions financières et immobilières.

www.2capscf.fr



ACCIMA

Laetitia COINEMENT, Co-fondatrice

Nous accompagnons les entreprises dans leur développement via : communication impactante, intelligence collective, et IA sur-mesure pour structurer, automatiser, optimiser avec une stratégie claire et des équipes engagées.

www.accima.fr



AXA

Benoit MUCHERY, Agent général

A votre service pour assurer la protection de votre famille, de votre patrimoine personnel et professionnel.

agence.muchery@axa.fr

www.assurances-muchery.fr



CALAIS VINS

Jérôme PONT, Dirigeant

Un « hyper caviste » de 900m² spécialiste depuis 25 ans. Cadeaux de fin d'année pour tous les budgets et toutes quantités.

www.calais-vins.com



FLOW'UP

Pauline DANIEL, Fondatrice

Flow'Up conçoit et anime des programmes de prévention et de bien-être en entreprise, axés sur la nutrition, la gestion du stress, l'activité physique et la cohésion d'équipe.

[in Pauline Daniel](https://www.linkedin.com/in/pauline-daniel-133a1111)



MYLÉORE

Léo DEJARDIN, Gérant

Myléore fabrique en France une magnésie extra pure, éthique et performante, adaptée à l'escalade, au CrossFit, à la gym et aux sports intenses.

www.myleore.fr



quai des balises

Quai des balises

Brulin DAVID, Dirigeant

Experts en développement web et logiciel sur mesure, nous créons des solutions SaaS, sites web, applis mobiles et outils métier. Sécurité, UX/UI, API et IA : nous transformons vos idées en solutions performantes.

www.quaidesbalises.fr



S.C.T

Hubert BOULOGNE, Gérant

Chaudronnerie, métallerie, tuyauterie, travaux sur site.

[in S.C.T Chaudronnerie](https://www.linkedin.com/company/sct-chaudronnerie)



Technologie Réseaux

Alain JOAN, Dirigeant

Basée à Calais, l'entreprise est spécialisée dans la localisation, l'entretien, l'inspection et la réhabilitation de canalisations sans tranchée, sur l'ensemble des Hauts-de-France. Elle propose des solutions rapides, durables et innovantes à destination des collectivités, des industries et des particuliers.

www.technologiereseaux.fr

**RETROUVEZ
L'ENSEMBLE DES
PODCASTS
RÉALISÉS PAR
LA CITÉ DE L'IA**

Écouter les Carnets de l'IA

De véritables temps d'échanges avec des experts pour vous aider à comprendre les enjeux et les étapes clés de la mise en place de projets d'intelligence artificielle.

LA CITÉ DE L'IA
UNE COMMUNAUTÉ DES COOPÉRATIONS DES SOLUTIONS

CONTACTS

MEDEF Lille Métropole

Sandra AYALA - 07 77 26 67 03

MEDEF Douaisis

Sébastien BASILE - 06 20 61 26 66

MEDEF Sambre Avesnois

Nathalie RENARD - 07 88 83 67 56

MEDEF Flandre Audomarois

Aude DUTILLY - 06 07 14 88 73

MEDEF Artois

Mickaël LEFEBVRE - 03 21 71 32 25

MEDEF Côte d'Opale

Franck HELIAS - 06 64 05 45 46



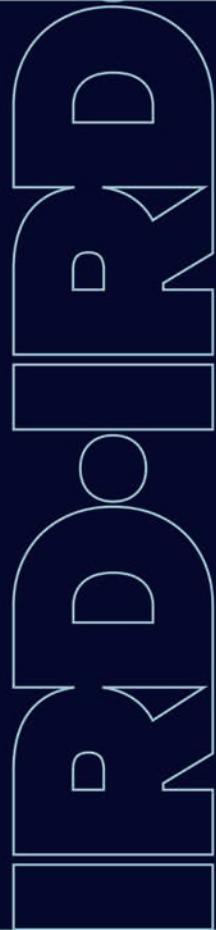
**POUR
LE SUCCÈS DE
L'ENTREPRENEUR.**

**POUR
LA RÉUSSITE
DU TERRITOIRE.**

Dans un monde qui a besoin d'audace et d'initiatives innovantes face aux défis économiques, sociaux et environnementaux, l'IRD invente depuis 1956 les solutions en réponse aux entrepreneurs pour développer leur business.

En complément du monde bancaire, institutionnel ou politique, l'IRD milite pour un entreprenariat facilité et engagé, pour que puissent émerger et aboutir les projets porteurs de sens et d'avenir.

L'IRD s'appuie sur l'expertise de plus de 50 collaborateurs aux compétences et aux valeurs reconnues, pour accompagner les transformations économiques, sociales et environnementales de nos entreprises et de nos territoires.



NOS MÉTIERS



Capital investissement



Immobilier d'entreprises



Fusions-acquisitions



Conseil stratégique
et démarche RSE

Le Port Boulogne Calais entre dans une nouvelle ère



Le P&O Pioneer, l'un des deux navires nouvelle génération à motorisation hybride de P&O Ferries

Le Port Boulogne Calais s'est engagé dans une stratégie de décarbonation ambitieuse. Rencontre avec Laurent Devulder, le directeur général.



LE 9 JANVIER DERNIER, UN CONTRAT A ÉTÉ SIGNÉ AVEC RTE. POUVEZ-VOUS NOUS EN PARLER ?

« Ce contrat officialise l'accord entre le Port Boulogne Calais et RTE portant sur le raccordement du port de Calais au réseau électrique à haute tension (90 000 volts) pour assurer au port une puissance d'alimentation de 100MW. C'est un peu la première pierre visible du projet de décarbonation du trafic de ferries, donc de la recharge des ferries à quai pour des traversées en propulsion électrique ».

POURQUOI LA DÉCARBONATION DE CETTE LIAISON PRÉSENTE UN MAILLON IMPORTANT DANS LA POLITIQUE EUROPÉENNE DE DÉCARBONATION DU TRANSPORT ?

« Le port de Calais enregistre chaque année 25 000 liaisons maritimes entre Calais et Douvres. Cela correspond à 1,8 million de poids lourds, 1,3 million de voitures et 68 000 autocars. L'étude du bilan carbone du port révèle que les émissions issues de sa propre activité correspondent à 3000 tonnes de CO2 et que le Scope 3 est évalué à 700 000 tonnes de CO2 par an. Du fait que les flottes s'électrifient, nous sommes sur une réduction d'émissions extrêmement importantes. L'objectif est ambitieux et va nécessiter beaucoup d'investissements. Une étape importante a d'ailleurs déjà été franchie avec l'arrivée entre Calais et Douvres des deux ferries hybrides de P&O ferries. La baisse de la consommation affichée par ces navires peut atteindre 40% dans certaines conditions. Un autre opérateur ferry majeur, l'armement DFDS, a annoncé le renouvellement de sa flotte transmanche composée de six ferries par des navires à propulsion électrique à l'horizon 2035, dont deux dès 2030 ».

QUEL EST L'OBJECTIF DU PROJET TIDES (TERMINAL INTEGRATION TO DELIVER ELECTRICITY TO SHIPS) PORTÉ PAR LE PORT ?

« L'objectif est de pouvoir offrir aux opérateurs maritimes des installations adéquates pour qu'ils puissent recharger leurs futurs navires électriques avec une puissance entre 20 et 30 MW, l'enjeu étant d'injecter suffisamment d'électricité pendant

le court temps d'escale pour permettre aux ferries d'assurer l'intégralité de la traversée en mode électrique. C'est un projet qui mise sur l'innovation, que ce soit du côté des navires, mais aussi du côté des infrastructures, et qui nécessite un investissement conséquent pour amener des quantités d'énergie très importantes, les transformer et les distribuer ».

QU'EN EST-IL DE L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉVELOPPEMENT DU REPORT MODAL ?

« L'autre partie de nos émetteurs de gaz à effet de serre, ce sont les transports terrestres, puisque nous avons un port essentiellement routier, avec 1,8 million de poids lourds par an. Nous avons investi il y a une dizaine d'années dans une plateforme d'autoroutes ferroviaires. Aujourd'hui, ce sont 50 000 remorques par an et près de 40 trains par semaine qui sont traités sur ces installations essentiellement depuis ou vers le sud de la France. Notre objectif est de doubler ces volumes en investissant dans un nouveau terminal ferroviaire et en développant des services vers de nouvelles destinations. En parallèle, nous allons créer une nouvelle voie de desserte électrifiée qui va desservir le port à partir de 2031 ».

LE PORT BOULOGNE CALAIS FRANCHIT UNE NOUVELLE ÉTAPE EN FAVEUR DE L'INNOVATION AVEC UN PROJET D'ENVERGURE POUR LA CRIÉE DE BOULOGNE. POUVEZ-VOUS NOUS EN DIRE PLUS ?

« Dans le cadre de ce projet de modernisation, la traçabilité des produits de la mer va être renforcée grâce à de nouveaux

systèmes de pesée qui permettront un suivi des lots particulièrement sûr. La première étape consistera à remplacer les cadrants actuels par des écrans LED qui favoriseront une meilleure interactivité entre acheteurs et vendeurs. Au-delà de la traçabilité, l'objectif est d'augmenter l'attractivité de la vente en criée afin d'augmenter les ressources du port. Boulogne étant le premier port de pêche en termes de tonnage débarqué et aussi en termes de volume commercialisé, le principal enjeu est de maintenir un niveau de recettes qui nous permettent de continuer à offrir des services dans tous les domaines de la filière ».

COMMENT ADAPTEZ-VOUS LES ESPACES PORTUAIRES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ?

« Sur le sujet de la décarbonation, il y a un tout un travail qui est mené sur le photovoltaïque, notamment à Boulogne-sur-Mer. Le port compte beaucoup de toitures plates qui sont essentiellement des hangars ou des grands ateliers, ce qui induit un potentiel important d'autoconsommation collective. Toujours dans ce domaine, nous avons renouvelé l'ensemble des bornes d'alimentation électrique des bateaux de pêche pour éviter qu'ils laissent tourner leur moteur quand ils sont à quai. À Calais, nous allons commencer à déployer des bornes de recharge pour les véhicules électriques de nos clients. Nous sommes aussi très attentifs à l'évolution du transport routier. Nous travaillons sur des projets de recharge de véhicules lourds électriques et dimensionnons le réseau dans ce sens pour être prêt le moment venu ».

APPEL À PROJET REV3 LAB POUR DES INNOVATIONS DURABLES AU SEIN DU PORT BOULOGNE CALAIS

Vous développez une solution durable, innovante, applicable au secteur portuaire ? Le Port Boulogne Calais devient votre terrain d'expérimentation. Que vous soyez une startup ou une entreprise établie souhaitant tester, adapter ou faire évoluer une solution à impact, le REV3 LAB vous accompagne dans la mise en œuvre concrète de votre projet, en environnement réel, au cœur des enjeux de transition des ports. Deux terrains de jeu complémentaires : Boulogne-sur-Mer : pêche, transformation alimentaire, biodiversité, économie circulaire,... Calais : gestion des flux, logistique, connectivité port/territoire, énergie,...

L'APPEL À CANDIDATURES EST OUVERT JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2025.

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS ET CANDIDATEZ EN LIGNE SUR :





**Van Lys Bank, la banque d'affaires de
Caisse d'Epargne Hauts de France.**

Avec une approche intégrée et une expertise de haut niveau, nous proposons à tous les dirigeantes et dirigeants des solutions créatrices de valeur et d'impact sur 5 segments.

- Private banking
- Corporate financing
- Private Equity Investment
- Financial Sponsor Coverage
- Advisory Coverage & M&A

Nous sommes source de confiance, nous sommes

 **van lys bank**

CAISSE
D'EPARGNE
HAUTS DE
FRANCE



Entreprise
Certifiée



Communication à caractère publicitaire.

Caisse d'Epargne et de Prévoyance Hauts de France - Banque coopérative régie par les articles L512-85 et suivants du Code monétaire et financier - Société Anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance. Capital social de 1 000 000 000 € - Siège social : 612 rue de la Chaude Rivière 59800 LILLE - 383 000 692 RCS Lille Métropole Code NAF 6419 Z - Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 008 031 - N° TVA intracommunautaire FR34383000692 - Titulaire de la carte professionnelle «Transaction sur immeubles et fonds de commerce sans perception de fonds, effets ou valeurs» n° CPI 8001 2016 000 009 207 délivrée par la CCI Grand Lille garantie financière : CEGC, 59 avenue Pierre Mendès France, 75013 PARIS. - Crédit : ALTMANN + PARTNER - Crédit photo : Vincent Lobelle.